

LA MADELEINOISE DE TIR
Complexe sportif Claude Dhinnin
258 rue Georges Pompidou 59110 La Madeleine

FICHE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT

NOM :	Prénom :
Adresse :	
CP:	Ville:
Mail:	

Date de la compétition	
Lieu de la compétition	
Nature de la compétition	
Tireur mineur (-18 ans)	
Nombre de tireurs transportés	
Tireur médaillé (dans les 3 premiers)	

TARIF DE BASE		Prix pris en compte	NBRE	MONTANT
Forfait kilométrique (essence et péages inclus)		kms (+ 10%)		
Hébergement		Nuits		
Repas		Repas		
			MONTANT TOTAL	

Le demandeur	Cachet du club	Le Trésorier ou Le Président

Date de la demande :

Date de règlement:

Chèque :

Virement:

La demande de remboursement accompagnée des justificatifs doit impérativement être au nom du compétiteur même pour les mineurs. Vous pouvez soit l'envoyée par mail ou la déposée au club dans un délai de 3 semaines à compter de la date de compétition.

Passée ce délai plus aucune demande ne sera pris en compte.

Les remboursements sont soumis à certaines conditions (dispositif consultable au club).